

La municipalité de Viviers et le comité Ardèche de Cyclisme, en association avec le Comité Drôme, vous invitent au :

**CHAMPIONNAT ARDÈCHE DRÔME**

**DE**

**PUMPTRACK**

**VENDREDI 8 MAI 2026**

**À VIVIERS**

Le championnat Ardèche et Drôme de pumptrack est régit par le règlement FFC

Tout compétiteur qui prend part à cette manifestation est sensé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement en compétition.

### **REGLES DE PARTICIPATION**

Ouvert aux licenciés et non licenciés.

Afin de pouvoir prétendre au titre de champion, il faut être licencié FFC.

Ouvert à tous les comités

150 participants maxi

### **CATEGORIES**

Garçons / Hommes : U9, U11, U13, U15, U17, U19, Elite (à partir de 19 ans), Masters (à partir de 35 ans)

Filles / Femmes : U9, U11, U13, U15, U17, U19, Elite (à partir de 19 ans), Masters (à partir de 35 ans)

### **MATERIEL ET EQUIPEMENT**

- 1) Le vélo doit avoir au minimum des roues de 20 pouces (BMX / VTT)
- 2) Les vélos de 26 pouces ne peuvent être utilisés qu'à partir de la catégorie U17
- 3) Le cintre doit être bouché aux extrémités.
- 4) Le vélo doit disposer au minimum d'un frein arrière.
- 5) Les Vélos à Assistance Électrique ne sont pas autorisés à participer.
- 6) Le vélo ne doit pas comporter d'éléments dangereux pour les autres pilotes (pegs notamment)
- 7) Les pédales automatiques sont interdites, seules les pédales plates sont autorisées.
- 8) Les arbitres se réservent le droit de refuser un vélo au départ de l'épreuve.
- 9) Le vélo doit comporter une plaque frontale / numéro du pilote
- 10) Les pilotes doivent porter obligatoirement un casque intégral.
- 11) Les pilotes doivent porter un maillot à manches longues et pantalon ou porter des genouillères et coudières.
- 12) Les pilotes doivent porter des chaussures fermées et des gants longs. Il est vivement conseillé aux pilotes de porter une protection dorsale.

### **ENGAGEMENTS**

U15 et moins : 10 €

U17 et plus : 15 €

#### **Date limite d'inscription mercredi 6 mai 2026 à 20h00**

Inscription par les clubs via leur espace FFC « engagements ».

Pour les non-licenciés, inscription obligatoire par mail à : [sport@mairie-viviers.fr](mailto:sport@mairie-viviers.fr)

### **DEROULEMENT DE LA COURSE**

#### **DEROULEMENT DE LA COURSE AU FORMAT TOUR CHRONO**

- 1) Essais par bloc : Bloc 1 = U9 à U13 – Bloc 2 = U15 et plus
- 2) Phases de qualifications (2 tours chrono)
- 3) Phases finales

La zone de départ est matérialisée par un carré d'une taille correspondant à la longueur d'un vélo.

La zone de départ & arrivée du chrono est matérialisée par un marquage au sol (ligne).  
Le départ est donné un pied au sol.

#### « Les Qualifications »

Consistent en deux tours chronométrés. Si un pilote quitte la piste (bande de roulement à l'exclusion des zones latérales), il est automatiquement éliminé.

Le classement des qualifications est établi en fonction du chrono (du meilleur temps au moins bon, les éliminés étant placés à la fin).

Au regard du nombre de pilotes disposant d'un chrono aux qualifications, l'organisateur peut décider de sélectionner les :

- 32 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a plus de 32 pilotes dans la catégorie
- 16 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 31 pilotes ou moins dans la catégorie
- 8 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 15 pilotes ou moins dans la catégorie
- 4 meilleurs temps pour les phases finales, s'il y a 7 pilotes ou moins dans la catégorie

Dans le cas d'une catégorie ayant moins de 4 participants on procèdera directement à la finale.

#### « Les phases finales »

Opposent deux pilotes qui s'affrontent l'un après l'autre, sur le même parcours. La constitution des paires de pilote est réalisée sur la base des chronos des qualifications, en associant le meilleur temps au moins bon (32ème, 16ème, 8ème ou 4ème en fonction du nombre de pilotes ayant réalisés les qualifications) et ainsi de suite. Le pilote ayant réalisé le moins bon temps en phase de qualification passe en premier. Le meilleur temps chrono passant au tour suivant jusqu'à la finale.

**NB :** En cas d'intempérie importante, le collège des arbitres se réserve la possibilité d'arrêter temporairement ou définitivement la compétition. En cas d'arrêt définitif de la compétition, seront pris en compte les résultats des qualifications si l'ensemble des pilotes a pu prendre le départ afin d'établir les résultats.

Ce principe est valable dès le premier tour de qualification qui, dans ce cas, donnera les résultats de la compétition.

#### **HORAIRES\***

<b>Essai bloc 1</b>	9h30	10h45
<b>Essais bloc 2</b>	10h45	11h15
<b>Chrono 1 &amp; 2</b>	11h30	13h30
<b>Pause repas</b>	13h30	14h15
<b>Warm-up</b>	14h15	14h45
<b>Phases finales</b>	15h00	16h30

**\* ! Ce timing pour être modifié sur décision du président du jury !**

#### **REGLES SUR LA PISTE**

La piste se définit comme la bande de roulement asphaltée, sans tenir compte des lignes de couleurs qui sont des indications de circulation et du niveau des différentes parties de la piste.

La surlargeur du virage en sommet de virage, zone plane de sécurité, n'est pas considérée comme faisant partie de la bande de roulement, et sera donc en dehors de la piste.

Le pédalage est autorisé

Le choix des lignes ouvertes est au choix des pilotes

Le pilote sera disqualifié s'il quitte la piste

**RECOMPENSES**

Les trois premiers de chaque catégorie recevront une coupe

Les premiers licenciés des catégories U17 et plus seront déclarés champions Drôme et Ardèche et recevront un maillot

**BUVETTE & RESTAURATION**

Sur place vous trouverez une buvette et une restauration tenue par le BMX Riders 07

**SECOURS**

Le service de secours sera assuré par l'Union des Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche (UDSP07)

**HEBERGEMENT**

Possibilité de stationnement pour les camping-cars

Plusieurs hébergements possibles à Viviers ou Montélimar

**PUMPTRACK**

Le pumptrack de Viviers se situe à côté de la Mairie

Stade municipal

2 rue Mendès France – 07220 VIVIERS

**CONTACTS**

Comité Ardèche de Cyclisme : VIOUGEAS Elisabeth - 06 64 50 58 06

Comité Drôme de Cyclisme : BOUVAT-BOISSIN Sylvette - 06 18 49 36 27

Mairie de Viviers : [sport@mairie-viviers.fr](mailto:sport@mairie-viviers.fr)